

# Le SFMM va de l'avant

## Notre convention collective

Comme nous l'avons mentionné dans le dernier numéro d'*Info négo – Ville de Montréal*, nous devons, au retour des vacances estivales, reprendre les discussions en vue du renouvellement de la convention collective.

Les rencontres prévues en septembre et octobre ont toutes été consacrées au **règlement définitif du dossier d'équité salariale**.

Puis, le 2 octobre, il y a eu des élections syndicales à l'issue desquelles vous nous avez confié de façon claire et sans équivoque le mandat de continuer à vous représenter pour les quatre prochaines années.

Ensuite, les villes ont tenu leurs propres scrutins le 4 novembre. À Montréal, l'exercice s'est soldé par la victoire de Denis Coderre, qui est devenu le quatrième maire de Montréal en moins d'un an, après Gérald Tremblay, Michael Applebaum et Laurent Blanchard.

Nous n'avons pas interrompu les rencontres de négociation pour autant, mais avons senti un certain ralentissement des discussions en raison, sans doute, de la période de réorganisation à l'Hôtel de Ville. Jusqu'à ce moment, nous avons à peine effleuré les clauses monétaires, les discussions ayant principalement porté sur l'avancement des clauses normatives.

Nous avons alors entrepris des démarches auprès des représentants de la Ville afin de vérifier si le comité patronal de négociation disposait du mandat clair de poursuivre les pourparlers au lendemain des élections, ce qui nous a été confirmé.

Ayant obtenu les réponses désirées, nous continuons donc les rencontres de négociation au rythme d'une à deux par semaine.

Nous avons bon espoir d'en arriver à conclure une entente satisfaisante dans les prochains mois. Celle-ci devra inclure la question du régime de retraite.

**Toutefois, si jamais les choses en venaient à ne pas se dérouler comme nous l'espérons, soyez assurés que nous vous convoquerons à nouveau en assemblée extraordinaire afin que nous prenions, tous ensemble, les décisions qui s'imposent.**

## Notre régime de retraite

Nous amorcerons sous peu les négociations portant sur notre régime de retraite, conformément au mandat que nous ont confié les Cols blancs de la Ville de Montréal réunis en **assemblée générale extraordinaire le 25 février dernier**.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt l'actualité en constante évolution qui touche les régimes de retraite des salariés municipaux. Entre autres événements, **il y a eu la publication, le 17 avril 2013, du rapport**

**D'Amours**, qui nous a sensibilisés à l'importance de chercher des solutions pour maintenir nos régimes à prestations déterminées.

Puis, le **20 février dernier, la ministre Agnès Maltais a déposé le projet de loi 79**, intitulé *Loi concernant la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal et d'autres modifications à ces régimes*. Vous pouvez le télécharger, ainsi que d'autres documents pertinents, à partir du bloc rouge « Nouveau et intéressant » situé à droite des pages du [www.sfmm429.qc.ca](http://www.sfmm429.qc.ca).

Ce projet de loi fera l'objet de discussions en commission parlementaire, sans doute après les élections provinciales du 7 avril.

Selon nous, d'importantes modifications doivent être apportées à ce projet de loi. Il est à notre avis évident qu'il faut laisser plus de place à la libre né-

gociation et permettre aux parties de trouver des solutions qui sont propres à chaque régime. C'est pourquoi nous comptons en venir à obtenir des changements à ce projet de loi à l'aide des autres syndicats et des autres centrales, dont notamment le SCFP et la FTQ.

Mais rien n'est encore coulé dans le béton ! Il nous apparaît clair que si nous arrivons à signer des ententes responsables permettant un meilleur taux de capitalisation de nos régimes de retraite, nous réussirons à démontrer qu'une éventuelle loi ne doit pas imposer des solutions « mur à mur ».

Il est encore temps de s'entendre avec la Ville afin d'éviter de nous faire imposer un cadre de négociation trop rigide.

**N'oublions pas qu'une entente négociée est toujours mieux qu'un règlement qui nous est imposé.**

***Votre comité de négociation***

### Les membres de notre comité de négociation

**Alain Fugère**  
*Président*

**Francine Bouliane**  
*Secrétaire générale*

**Gilles Maheu**  
*Trésorier-archiviste*

**Lyne Lachapelle**  
**Benoît Audette**  
**Dominic Charland**  
**Mario Sabourin**  
*Vice-présidents*

**Marie-Hélène Bélanger**  
*Conseillère syndicale SCFP*